

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2014

**COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 JUIN 2014**

Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Marie-José AMAH, Pascal PELINSKI, Malika TRANCHINA, Jean-Marie HIRTZ, Anne DUCHENE, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Irène GIRARD, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Béatrice BAURAIN De BERNARDO, Philippe ROLIN, Marie-Claire D'AGOSTINO, Philippe BERTRAND-DRIRA, Jessica NATALINO, Adrien BONNET, Elisabeth LETONDOR, Corinne MARCHAL-TARNUS, Jean-Claude BOULY, Salvatore LIVOLSI, Catherine CHOTEAU-LESNES, Jean-Yves SAUSEY, Marc BARRON, Sylvaine SCAGLIA.

Votants : 28

Conseillers absents - excusés : Elisabeth SERIN.

Procurations : David CARABIN à Elisabeth LETONDOR,
Claire FLORENTIN-POIZOT à Malika TRANCHINA.

Secrétaire de séance : Adrien BONNET

Date convocation : 19 juin 2014

N° 2014-063

Objet : Modification du tableau des effectifs
Rubrique : 4.1.1.

Rapporteur : Jean-Pierre ROUILLON

Le Conseil Municipal a délibéré en 2012 lors de l'ouverture d'une troisième classe dans les écoles Leclerc et Jéricho afin de créer deux postes à temps complet d'agent territorial spécialisé de 1^{ère} classe sur la base de l'alinéa 2 de l'article 3-1 de la loi n°84-53.

Compte tenu des modalités d'organisation des nouvelles activités périscolaires arrêtées, et de la situation statutaire des agents concernés, il convient de modifier leur durée hebdomadaire. Aussi, il vous est proposé de :

- Fixer la durée hebdomadaire à 31,08 heures pour les deux postes créés sur la base de l'alinéa 2 de l'article 3-1 de la loi n°84-53 (contrat) d'agent territorial spécialisé de 1^{ère} classe. A compter du 25 août 2014.

Vu l'avis favorable de la commission finances lors de sa réunion en date du 11 juin 2014,

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à L'UNANIMITÉ**

- **APPROUVE** ces modifications du tableau des effectifs.



**Le Maire,
Bertrand KLING**